

Réf: Dossier N° : 24680

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CINETPAY »

Siège social : ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX, LES PERLES. IMB.
GOLY, 25 BP 1670 ABJ 25

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 13 Mai 2016 reçus par Me ASKET Bogui N'Guessan Siméon, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 19 Mai 2016, il a été constitué une SAS aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CINETPAY » .

Objet: Paiement mobile-Mobile money- Solutions de paiement- E Service-transfert d'argent-hub de paiement-établissement émetteur de monnaie électronique. Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement ; La Société peut également participer par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Actions de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires

Siège social: ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX, LES PERLES. IMB.
GOLY, 25 BP 1670 ABJ 25

Président : Monsieur MONTHE DJOMBISSIE IDRIS MARCIAL.

Directeur Général: Monsieur DINDJI DANIEL.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-13214 du 19/05/2016 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10326 du 19/05/2016

Pour Avis

Le CEPICI

